

Assemblée Générale APF 25 juin 2016 Clermont-Ferrand

MOTION A SOUMETTRE AUX VOTES DES ADHERENTS

Pour une démarche démocratique et participative afin de modifier les textes statutaires de l'APF pour améliorer sa gouvernance

Les adhérents de l'APF réunis en Assemblée Générale à Clermont-Ferrand le 25 juin 2016 constatent que le rejet de la motion proposée par le CA lors de l'AG 2015 à Nantes n'était pas un fait accidentel, mais le signe de difficultés profondes dans le fonctionnement démocratique de notre association.

Ces difficultés se traduisent par l'apparition de conflits internes et de comportements autoritaires qui ne peuvent qu'empirer sans un traitement énergique et rapide. Seule l'implication de tous les adhérents actifs, dans un processus de refondation de notre gouvernance, de nos statuts et de notre règlement intérieur peut permettre de dépasser les difficultés actuelles.

Les adhérents de l'APF réunis en Assemblée Générale à Clermont-Ferrand le 25 juin 2016 approuvent la volonté affichée par le CA de déclencher ce processus, mais elle souhaite en préciser les modalités, dans le sens de la meilleure prise en charge collective possible de cette refondation.

Les adhérents de l'APF réunis en Assemblée Générale à Clermont-Ferrand le 25 juin 2016 mandatent à cet effet le CA pour :

- lancer début juillet un appel à propositions auprès des différents acteurs (élus, adhérents, CAPFD, CAPFR, CA),
- mettre en place pour la première quinzaine d'octobre 2016 une commission destinée à réunir et analyser l'ensemble des propositions concernant cette refondation ; cette commission, composée à part égales de membres désignés par le CA, et des adhérents ayant rédigé des propositions, sera chargée de synthétiser les différentes propositions, afin de présenter début novembre un tableau complet des réformes proposées (fusionnées ou non),
- convoquer avant fin 2016 des Assemblées Départementales, avec pour ordre du jour : examen, discussion et vote sur les diverses propositions.
- faire rédiger les nouveaux textes statutaires en prenant en compte les propositions votées par les assemblées départementales.
- convoquer, au plus tard en mars 2017, une AG extraordinaire consacrée à la révision des textes statutaires, avec vote par correspondance, et possibilité de départager diverses versions.
- Prolonger le mandat des administrateurs dont le mandat est renouvelable en 2017 pour élire un nouveau CA seulement après validation par les pouvoirs publics des textes statutaires modifiés pour aboutir à une nouvelle gouvernance.

Les 20 élus, adhérents signataires listés page suivante

Signataires par (ordre alphabétique) :

Martine COLMANT ex Représentante Départementale 91, ex membre du GNP et de la CNPF

Georgette COURTEMANCHE élue CAPFD 71

Annick DESCHAMPS élue CAPFD 79

Marie-Charlotte FAUCHER élue CAPFD 31

Marie-Christine GOURDRE élue CAPFD 31

Alain JAMAIS ex élu CAPFD 83

Ghislaine MARTINAT ex Représentante Départementale 87

Martine MAUDONNET Représentante Départementale 21

Michèle MUNIER élue CAPFD 25

Jean-Marie PERIGNON élu CAPFD 17

Emmanuelle PLACE élue CAPFD 67

Francine PONSON LIGER élue CAPFD 45

Pascaline REYNAUD-MATTUTZU élue CAPF 81, ex Représentante Départementale

Antonio-José SERRA élu CAPFD 25

Walter SALENS ex élu CAPFD 95

José SISA ex élu CAPFD 26

Aline SOULA adhérente APF 31

Michel SUBRA Représentant Départemental 09, ex Représentant régional Midi-Pyrénées

Jean-Marie VIPREY élu CAPFD 25

Benoit WARNERY Représentant Départemental Suppléant CAPFD 06